

Programme de Coopération Italie - France Maritime 2014 - 2020

Présentation du 2^{ème} Appel à candidatures

Mara Sori, Autorité de Gestion

Evénement annuel transfrontalier
Bastia, 29/11/2016

Les Axes du II Appel

- Axe 1:** Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières prioritaires transfrontalières;
- Axe 2:** Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques;
- Axe 3:** Amélioration de la connexion des territoires et de la soutenabilité des activités portuaires;
- Axe 4:** Augmentation des opportunités d'emploi, durable et de qualité, et d'insertion à travers l'activité économique

2^{ème} Appel à candidatures

Ressources allouées par PI et Lots:

PI	Lot	FEDER	CN	TOT.
3D	1	€ 5.000.000	€ 882.353	€ 5.882.353
5B	1	€ 6.000.000	€ 1.058.824	€ 7.058.824
6C	2	€ 11.485.460	€ 2.026.846	€ 13.512.306
6C	3	€ 6.000.000	€ 1.058.823	€ € 7.058.823
7B	1	€ 7.506.898	€ 1.324.747	€ 8.831.645
7C	2	€ 9.563.946	€ 1.687.755	€ 11.251.701
7C	3	€ 5.750.000	€ 1.014.706	€ 6.764.706
8A	1	€ 4.077.214	€ 719.508	€ 4.796.722
8A	2	€ 3.500.000	€ 617.647	€ 4.117.647
TOT.		€ 58.883.518	€ 10.391.209	€ 69.274.727

Délai de dépôt des candidatures

28/11/2016: publication de l'Appel de pré information sur le site du Programme;

07/12/2016: publication de l'Appel sur le Journal Officiel de la Région Toscane (BURT);

09/01/2017: à partir de cette date sera possible le dépôt du dossier de candidature sur la plate-forme Marittimo Plus (section e-MS);

07/03/2017: avant 18h00 dossier de candidature saisi sur la plate-forme Marittimo Plus (section e-MS).

PROGRAMME

Objectif thématique

Priorité d'Investissement

Objectif spécifique

Exemples d'actions

Architecture

Regroupement
des actions en LOTS pour
le financement de projets

simples

stratégiques
intégrés
thématiques

stratégiques
intégrés
territoriaux

APPEL

Typologies de projets par Lots et PI

Axe	Priorité d'investissement	Lots	Typologie de projets
1	3D	1	Simple mono-action ou pluri-actions
2	5b	1	Stratégiques intégrés territoriaux
	6C	2	Simple mono-action ou pluri-actions
3	6C	3	Stratégiques intégrés thématiques
	7B	1	Simple mono-action / Stratégiques intégrés thématiques
	7C	2	Simple mono-action ou pluri-actions
	7C	3	Simple mono-action ou pluri-actions
4	8A	1, 2	Simple mono-action

Typologies de projets admissibles

POUR LES AXES 2 ET 3

Pour les projets stratégiques intégrés thématiques et territoriaux, le partenariat du projet doit représenter tous les 5 territoires du PC.

L'absence au sein du partenariat des 5 territoires (au moins 1 par territoire) entraîne l'exclusion du projet.

Typologies de bénéficiaires admissibles

Organismes publics;

Organismes de droit public;

Organismes privés dotés de la personnalité juridique;

Organismes internationaux localisés dans les territoires des deux Etats membres du Programme.

Tout non-respect des critères prévus au présent paragraphe entraînera l'exclusion du Bénéficiaire du partenariat du Projet

Composition du partenariat de projet

Le partenariat du projet doit inclure des partenaires des deux États Membres du Programme.

À l'exception des projets présentés par un GECT, les opérations doivent être réalisées par un partenariat constitué comme suit:

- Projets simples: minimum 2 maximum 8 Partenaires;
- Projets stratégiques: minimum 2 maximum 16 Partenaires.

Localisation du partenariat (siège social ou opérationnel)

Pour participer à cet Appel les organismes doivent:

- avoir leur siège social ou opérationnel dans la zone de coopération;
- tous les organismes compétents pour les actions prévues dans la proposition de projet mais situés en dehors de la zone admissible éligibles, pour autant qu'ils soient localisés dans les territoires des deux États membres du Programme, à condition que leurs activités bénéficient à la zone couverte par le Programme.

Tout non-respect des ces critères entraînera l'exclusion de l'activité du Projet.

Chef de file du projet

La fonction de Chef de file est réservée à des:

- Organismes publics;
- Organismes de droit public (y compris les GECT);
- Organismes privés ayant une personnalité juridique pour les projets des Axes prioritaires 1, 3;
- Organismes privés, à condition d'être dotés d'une personnalité juridique et de ne poursuivre aucun but lucratif, pour les projets simples s'inscrivant dans l'Axe Prioritaire 2.

Les organismes internationaux ne peuvent pas être Chef de file d'un projet.

L'organisme qui se présente comme le Chef de file d'un projet doit démontrer:

- une **capacité administrative, financière et opérationnelle** appropriée pour la gestion des projets de coopération;
- sa **pertinence et ses compétences** vis-à-vis des objectifs du projet.

Tout non-respect des critères prévus pour exercer le rôle de Chef de file au présent paragraphe entraînera l'exclusion du Projet.

Capacité financière des organismes privés

La capacité financière des organismes privés (avec ou sans but lucratif) – Chefs de file ou partenaires de projet – celle-ci sera vérifiée après l'approbation du financement, sur la base des critères spécifiques énumérés dans l'Annexe 4.

Tout non-respect des critères prévus au présent paragraphe ainsi qu'à l'Annexe 4:

- par le **Chef de file** est motif d'**exclusion** du **Projet**;
- par un **partenaire** est motif d'**exclusion** du **partenaire** concerné.

Durée des projets

La durée des projets est spécifiée pour chaque Lot dans la Section I) des fiches jointes au présent Appel (Annexe1).




Pour tous les Axes et Lots de cet Appel: **durée de 36 mois au maximum**

Aides d'État

Dans le cas où les activités proposées seraient considérées comme étant pertinentes aux fins de la réglementation en matière d'aides d'État, l'aide sera accordée conformément à toutes les conditions prévues par le règlement appliqué correspondant, qui peut être:

- le Règlement (UE) n. 1407/2013 (Règlement général **de minimis**);
- le Règlement (UE) n. 651/2014 (Règlement général d'**exemption par catégorie** – RGEC).

Critères de sélection des propositions de projet: recevabilité

1. Respect de la date et de l' horaire limites pour la réception du dossier de candidature complet;	1. Par. XI de l'Appel;	
2. Présence du Dossier de candidature complet ;	2. Par. VI de l'Appel;	
3. Composition du partenariat du projet;	3. Par. IV.6 de l'Appel;	
4. Localisation du partenariat;	4. Par. IV.1 de l'Appel;	
5. Appartenance du partenariat aux 'Typologies' de bénéficiaires admissibles ;	5. Par. IV.1 de l'Appel;	
6. Conformité du Chef de file du Projet aux critères fixés;	6. Par. IV.3 de l'Appel;	
7. Pour les seuls projets stratégiques des Axes 2 et 3: le partenariat du projet doit être représentatif de tous les 5 territoires du Programme;	7. Par. II de l'Appel	
8. Niveau de coopération - au moins 2 des 4 critères de coopération	8. sélectionnés et motivés dans le formulaire de candidature	

Formation du Classement



- La liste de classement sera établie **par Lots**;
- Les Projets ayant obtenu une note globale supérieure ou égale à **150 points**, au sein de la partie des critères d'évaluation stratégique, seront admis à l'évaluation opérationnelle;
- Les Projets ayant obtenu une note globale supérieure ou égale à **275 points**, sur la base des critères d'évaluation stratégique et opérationnelle, seront insérés dans le classement;
- La notation du critère découle de la moyenne des scores liés aux questions d'évaluation multipliée par le **coefficient multiplicateur** attribué à chaque critère.



Échelle d'évaluation

À chacune des questions d'évaluation sera attribuée une **valeur de 1 à 5** comme suit:

0= NULLE (aucun élément de description n'a pas été fourni)

1= INSUFFISANT (niveau insuffisant d'informations fournies/démontrées)

2= SUFFISANT (niveau suffisant d'informations fournies/démontrées)

3= MOYEN (niveau moyen d'informations fournies/démontrées)

4= BON (bon niveau d'informations fournies/démontrées)

5= TRÈS BON (très bon niveau d'informations fournies/démontrées).

Langue de la candidature

- Devra être intégralement rempli dans la langue du bénéficiaire chef de file;
Devra être rempli dans les deux langues (italien-français) uniquement dans les sections spécifiées ci-dessous:
- Section A.2. -Synthèse du projet
 - Section C.3. - Contexte du projet - points C.3.1., C.3.2.



Documentation pour la présentation du Dossier de candidature

A. Lettre de candidature, un exemplaire, signé, par partenaire du projet (Annexe n. 5 qui est considérée partie intégrante et essentielle du présent Appel);

NEW

B. Formulaire de candidature. Un schéma de formulaire de candidature est annexé au présent Appel dont en fait constitue partie intégrante et essentielle. Il est constitué des annexes suivantes:

- Annexe n. 6 «schéma de formulaire»
- Annexe n. 7 «schéma de budget»



NEW

Préparation des documents et dépôt des candidatures

Le dossier de candidature (élaboré selon les indications fournies au paragraphe VI de l'Appel) devra être saisi sur la plate-forme Marittimo plus (section e-MS), accessible:

à l'adresse du site internet du Programme
www.interreg-maritime.eu/bandi-in-corso

ou directement à l'adresse
<http://web.regione.toscana.it/ems/>

Synthèse des nouveautés

1. Pour les projets stratégiques intégrés thématiques et territoriaux, concernant les Axes 2 et 3, le partenariat du projet doit représenter tous les 5 territoires du Programme;
2. Conformité du Chef de file du Projet aux critères fixés;
3. Niveau de coopération - au moins 2 des 4 critères de coopération;
4. La liste de classement sera établie par Lots;
5. Échelle d'évaluation par lot;
6. Le dossier de candidature saisi sur la plate-forme Marittimo plus (section e-MS);
7. Devra être rempli dans les deux langues (italien français) uniquement dans les sections A.2. et C.3;
8. Lettre de candidature unique par chaque Partenaire.

Axe prioritaire 1

LOT 1	Projets visant aux investissements pour la promotion des produits touristiques et l'amélioration de l'accessibilité et de la soutenabilité de l'offre touristique
Priorité d'investissement	3D – En soutenant la capacité de PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'en s'engageant dans les processus d'innovation
Typologie d'exemples d'action	B) Aides à l'achat de services de consulting pour les cluster/réseaux et pour la réalisation d'investissements matériels et immatériels, notamment à travers des méthodes éco-innovantes, y compris la promotion et la différenciation de l'offre touristique
Indicateurs de output / réalisation du Programme par exemple d'action	Nombre de sujets (publics et privés) qui bénéficient d'une aide (IS1)

Allocation financière II Appel - Axe 1

Axe	Titre Axe	PI	Lot	Titre Lot	Support de l'Union FEDER	Contribution du partenaire	Dimension financière totale
1	Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières prioritaires transfrontalières	3D	1	Investissements pour la promotion des produits touristiques et l'amélioration de l'accessibilité et de la soutenabilité de l'offre touristique	€ 5.000.000	€ 882.353	€ 5.882.353
Total Axe 1					€ 5.000.000	€ 882.353	€ 5.882.353

Axe prioritaire 2

LOT 1	Projets visant à la sécurité de la navigation
Priorité d'investissement	5B. En favorisant des investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques, en garantissant la résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Typologie d'exemples d'action	C) Actions de gouvernance conjointes pour augmenter la sécurité de la navigation
Indicateurs de output / réalisation du Programme par exemple d'action	Nombre de plans d'action conjoints élaborés

Axe prioritaire 2

LOT 2	Projets visant à la réalisation de plans d'action et actions pilotes destinés au traitement des déchets et des eaux usées dans les ports
Priorité d'investissement	6C – En conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel
Typologie d'exemples d'action	A) Actions conjointes de gouvernance pour la réduction de l'impact des activités humaines liées à l'exploitation de la mer (déchets et eaux usées) sur la qualité des eaux marines dans les ports; B) Investissements communs pour l'amélioration de la qualité de l'eau marine dans les ports par rapport à la gestion des déchets et des eaux usées
Indicateurs de output / réalisation du Programme	Nombre de plans d'action conjoints élaborés; Nombre de ports qui adoptent des mesures de gestion des eaux usées Nombre de ports qui adoptent des mesures de gestion des déchets

Axe prioritaire 2

LOT 3	Projets visant au développement de réseaux transfrontaliers des sites culturels et à la gestion intégrée du patrimoine culturel
Priorité d'investissement	6C – En conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel
Typologie d'exemples d'action	<p>A) Actions conjointes de gouvernance pour la gestion intégrée du patrimoine naturel et culturel</p> <p>B) Développement de réseaux transfrontaliers de sites naturels et culturels</p> <p>C) Investissements pour la réalisation de petites infrastructures afin d'assurer la durabilité et l'accessibilité du patrimoine naturel et culturel transfrontalier</p>
Indicateurs de output / réalisation du Programme	<p>Nombre de plans d'action conjoints élaborés;</p> <p>Nombre d'institutions participants au réseau transfrontalier des patrimoines/sites accessibles</p> <p>Nombre de sites naturels et culturels bénéficiant d'un soutien financier</p>

Allocation financière II Appel - Axe 2

Axe	Titre Axe	PI	Lot	Titre Lot	Support de l'Union FEDER	Contribution du partenaire	Dimension financière totale
2	Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques	5B	1	Sécurité de la navigation	€ 6.000.000	€ 1.058.824	€ 7.058.824
		6C	2	Plans d'action et d'actions pilotes destinés au traitement des déchets et des eaux usées dans les ports	€ 11.485.460	€ 2.026.846	€ 13.512.306
		6C	3	Projets visant au développement de réseaux transfrontaliers des sites culturels et à la gestion intégrée du patrimoine culturel	€ 6.000.000	€ 1.058.824	€ 7.058.824
Total Axe 2					€ 23.485.460	€ 4.144.493	€ 27.629.953

Axe prioritaire 3

LOT 1	Projets visant aux investissements pour des infrastructures et services des nœuds portuaires et à la réalisation de plateformes intégrées TIC avec des services intelligents
Priorité d'investissement	7B - En stimulant la mobilité régionale par la connexion des nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T, y compris les nœuds intermodaux
Typologie d'exemples d'action	C) Investissements conjoints pour la création de services innovants pour la mobilité transfrontalière.
Indicateurs de output / réalisation du Programme	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de ports réalisant des investissements et des services afin d'améliorer la connexion aux réseaux RTE-T;- Nombre de dispositifs et/ou services communs TIC adoptés pour l'interopérabilité des liaisons multimodales des nœuds secondaires et tertiaires de la zone de coopération, dans l'optique d'une connexion aux réseaux RTE-T

Axe prioritaire 3

LOT 2	Projets visant à la définition de modèles de simulation et régulation du trafic terrestre et à la réalisation conjointe d'instruments STI (Systèmes de Transport Intelligents) pour la réduction des émissions sonores et aux investissements pour la réduction de la pollution sonore dans les ports de commerce et les plate-formes logistiques connexe
Priorité d'investissement	7C. En élaborant et en améliorant des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable.
Typologie d'exemples d'action	A) Etudes et stratégies communes pour la définition de modèles de réduction de la pollution sonore; B) Investissements immatériels (STI) pour la gestion du trafic commun source de pollution sonore; C) Investissements pour réduire et contrôler la pollution sonore dans les ports commerciaux et les plateformes logistiques connectées;
Indicateurs de output / réalisation du Programme	- Nombre d'études conjointes réalisées (actions A) - Nombre d'instruments STI conjoints réalisés (actions B) - Nombre d'interventions pour la réduction et le suivi de la pollution sonore dans les ports réalisés (actions C)

Axe prioritaire 3

LOT 3	Projets simples pour des études de faisabilité pour l'utilisation de carburants moins polluants, pour la construction d'installations GNL dans les ports de commerce et pour les plans d'action et actions pilotes pour la réalisation de stations de stockage et de stations-service de GNL dans les ports de commerce
Priorité d'investissement	7C. En élaborant et en améliorant des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable
Typologie d'exemples d'action	A) Etudes conjointes pour la réduction du niveau de soufre dans les ports commerciaux B) Plans d'action et stratégies conjoints pour la mise en œuvre de la Directive n. 2012/33/EU du 21 Novembre 2012 sur la teneur en soufre des combustibles marins. C) Actions pilotes pour développer l'utilisation de carburants maritimes à faible impact (GNL) dans les ports commerciaux.
Indicateurs de output / réalisation du Programme	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'études conjointes réalisées (actions A)- Nombre de plans d'actions réalisés pour la construction de stations de stockage et de stations-service de GNL (action B)- Actions pilotes réalisées pour la construction de stations de stockage et de stations-service de GNL (action C)

Allocation financière II Appel - Axe 3

Axe	Titre Axe	PI	Lot	Titre Lot	Support de l'Union FEDER	Contribution du partenaire	Dimension financière totale
3	Amélioration de la connexion des territoires et de la soutenabilité des activités portuaires	7B	1	Investissements pour des infrastructures et services des nœuds portuaires et à la réalisation de plate-formes intégrées TIC avec des services intelligents	€ 7.506.898	€ 1.324.747	€ 8.831.645
		7C	2	Définition de modèles de régulation du trafic terrestre et la réalisation conjointe d'instruments STI (Systèmes de Transport Intelligents) pour la réduction des émissions sonores et investissements pour la réduction de la pollution sonore dans les ports de commerce et les plate-formes logistiques connexes	€ 9.563.946	€ 1.687.755	€ 11.251.701
		7C	3	Projets simples pour des études de faisabilité pour l'utilisation de carburants moins polluants, pour la construction d'installations GNL dans les ports de commerce et pour les plans d'action et actions pilotes pour la réalisation de stations de stockage et de stations-service de GNL dans les ports de commerce	€ 5.750.000	€ 1.014.706	€ 6.764.706
Total Axe 3					€ 22.820.844	€ 4.027.208	€ 26.848.052

Axe prioritaire 4

LOT 1	Projets visant à la création d'un réseau transfrontalier pour des services de tutorat et de coaching
Priorité d'investissement	8A. En soutenant la création de pépinières d'entreprises ainsi que les aides à l'investissement en faveur des indépendants et la création d'entreprises et micro-entreprises
Typologie d'exemples d'action	A) Plans d'action conjoints et réalisation de plate-formes communes de services pour la création d'emploi dans les entreprises individuelles, les micro-entreprises et les entreprises sociales des filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.
Indicateurs de output / réalisation du Programme	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'entreprises recevant un soutien non financier- Nombre d'entreprises recevant un soutien- Nombre de réseaux transfrontaliers de services pour la création d'emplois

Axe prioritaire 4

LOT 2	Projets visant à des parcours communs d'accompagnement au reclassement, au management buy out et aux essaimages, pour les chômeurs suite à la crise des entreprises
Priorité d'investissement	8A. En soutenant la création de pépinières d'entreprises ainsi que les aides à l'investissement en faveur des indépendants et la création d'entreprises et micro-entreprises
Typologie d'exemples d'action	A) Plans d'action conjoints et réalisation de plate-formes communes de services pour la création d'emploi dans les entreprises individuelles, les micro-entreprises et les entreprises sociales des filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.
Indicateurs de output / réalisation du Programme	Nombre de participants aux initiatives locales conjointes pour l'emploi et aux activités de formation conjointe

Allocation financière II Appel - Axe 4

Axe	Titre Axe	PI	Lot	Titre Lot	Support de l'Union FEDER	Contribution du partenaire	Dimension financière totale
4	Augmentation des opportunités d'emploi, durable et de qualité, et d'insertion à travers l'activité économique	8A	1	Création d'un réseau transfrontalier pour des services de tutorat et de coaching	€ 4.077.214	€ 719.508	€ 4.796.722
		8A	2	Parcours communs d'accompagnement au reclassement, au management buy out et aux essaimages, pour les chômeurs suite à la crise des entreprises	€ 3.500.000	€ 617.647	€ 4.117.647
Total Axe 4					€ 7.577.214	€ 1.337.155	€ 8.914.369



Interreg



UNION
EUROPÉENNE

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional

MERCI POUR L'ATTENTION!